

MUR 1971

Quarante-troisième

LETTRE OUVERTE
aux Ecrivains de Belgique

Solstice de l'été 1963

Mes chers Confrères,

Me voici pareil à l'âne de Burdian. Les uns me demandent force détails supplémentaires, les autres souhaitent que je me taise au plus vite. Parmi ces derniers figure au premier rang notre confrère Roger Bodart, de l'Académie et du « Soir ». Il se prend, ma parole, pour le ministre de l'Education nationale et de la culture. Ou est-ce le goût de la synecdoque ? C'est un peu comme si moi, humble ouvrier ès lettres, je me sentais concerné parce que tel quidam affirmerait que notre chère A.E.B. est menée comme une barque sans gouvernail ni boussole. A moins que, dépassant la synecdoque, notre confrère se sente vraiment engagé au lieu et place de son patron ?

Je n'ai pas à juger de cette substitution, ne me trouvant pas dans la peau de M. Victor Larock.

En vérité, on a l'impression que notre confrère se veut responsable. Ah, le mot merveilleux ! Il permet, sans préjudice aucun pour celui qui s'en sert, de clore le bec aux importuns. Un ministre couvre de ce vocable magique toutes les activités de son département sans qu'il risque jamais la cour d'assises ou la

correctionnelle. En quoi il surclasse d'emblée les simples mortels qui sont tenus, malgré la mansuétude de nos juges, à quelque prudence.

Le pouvoir dispense, je n'en doute pas, une noble griserie. Combien doivent paraître mesquines les critiques d'ilotes privés de cette puissance exaltante ! Qu'il n'y aurait pas de chefs sans soldats, c'est l'évidence même, et l'homme est le seul animal qui se fait brimer par son semblable. Mais l'ordre est nécessaire et tant pis pour les mécontents. Ils ont toujours trouvé partout des asiles où la méditation leur est offerte sans trouble aucun. Si quelques pays démocratiques tolèrent encore une fâcheuse licence, des signes annoncent là aussi une reprise virile de l'autorité.

En Belgique, nous n'en sommes pas encore là, sans qu'il faille désespérer des ferments que distillent avec astuce de nombreux trublions, parmi lesquels il en est de suaves, tel notre confrère Marcel Thiry. Je tiens à souligner, par parenthèse, que notre chère A.E.B. demeure olympiquement calme devant tous ces remous. Si elle s'est emballée, un jour déjà lointain, à cause des affaires de Hongrie, ce fut, on le sait, en s'alignant sur la France, toujours exemplative sinon exemplaire. Mais en Belgique rien n'entame sa belle sérénité. Le dernier rapport annuel en fait foi : Les séances confidentielles pour les raffinés et, une fois l'an, le contact puissant avec la foule, lors des journées du Livre belge, suffisent amplement à nourrir une vie littéraire. Foin de ces grincheux qui réclament des interventions énergiques, mais assurément fatigantes et combien oiseuses à des personnes de bonne compagnie qui ne publient guère. On connaît l'antienne : Il serait plus indiqué d'encourager les éditeurs que les écrivains (à quoi bon, puisque ceux-ci sont, en général, leurs propres éditeurs ?) ; il faudrait secouer la presse qui se moque de la littérature du crû. (Que diraient nos éminents confrères qui collaborent au « Soir » et les critiques, si friands de recevoir des livres de Paris ?) ; il importerait de signaler à la radio et à la télévision, voire aux directeurs de théâtre, que tous les produits autochtones ne sont pas irrémédiablement mauvais. (Pourquoi faire, grands Dieux ? puisque les copains sont partout bien reçus...). Toute cette agitation est superflue. L'écrivain s'affirme en étant membre de



l'A.E.B. Pour cent cinquante francs l'an il acquiert le droit d'inscrire ce titre sur sa carte de visite. Ce n'est vraiment pas cher et, la patience aidant, quelque ruban attestera ses mérites. Sur le chapitre de la rubannerie, la Belgique n'a jamais lésiné.

L'autre jour, un grand écrivain français a dit que la France ne compte pas plus de deux cents lecteurs pour un bon livre. Nous sommes donc à l'aise.

Et ceci me ramène à notre confrère Roger Bodart et à son action bénéfique. Dans son genre, c'est un stratège. Les revues sont les sentinelles de nos lettres, or toutes les revues touchent un subside. Des subventions « octroyées par arrêté ministériel jusqu'à 20.000 Fr. et par arrêté royal au-delà de 20.000 Fr. » sont allouées aux auteurs. En 1961, seize de nos confrères ont joui de cet avantage. Comme il s'agit là d'« une action à mener en faveur des écrivains eux-mêmes dont beaucoup se trouvent dans des situations matérielles peu propices au travail de création », j'en conclus que l'Etat, les journaux et d'autres employeurs paient mal leurs serviteurs piqués de littérature. Ces faveurs sont indépendantes des bourses de voyage (de 5 à 20.000 Fr.). Huit des nôtres, dont deux académiciens, s'en furent regarder d'autres cieux. A quoi il faut ajouter un viatique offert à cinq conférenciers, dont un seul est Immortel. Deux écrivains obtinrent une bourse de travail, avec mission d'aller conquérir la gloire à Paris. Rien ne prouve au reste qu'ils n'y parviennent quelque jour.

Restent les groupements. Ils sont choyés, comme il se doit : l'Association des Ecrivains Belges, les Midis de la poésie-section wallonne, l'Académie luxembourgeoise, le Pen-Club d'expression française, la Fondation Maeterlinck, les Midis de la Poésie, les Amis de Charles Plisnier, la Biennale de la Poésie à Knokke. Tous ces détails se réfèrent à l'année 1961, mon détective privé n'étant pas encore parvenu à me fournir ceux de l'année dernière. Excusez-moi.

Je vous entends venir : vous voulez des noms ! Souffrez que je m'abstienne pour l'heure. Les Athéniens discutaient sur l'agora ou sur la Pnyx et les Romains sur le Forum, mais nos partis politiques ne veulent même pas du référendum. Nous vivons sous



le régime de la délégation. Il doit être excellent, puisque la majorité l'approuve. Et l'on ne saurait prétendre que dans une masse d'individus les imbéciles sont forcément légion sans offenser la démocratie. Fions-nous donc à ceux qui nous représentent. Je fais confiance pour ma part à Roger Bodart. S'il distingue, par exemple, ses collègues de l'académie ou du conseil d'administration de l'A.E.B., s'il se distingue parfois lui-même, ou s'il distingue les siens, c'est qu'en âme et conscience, il croit choisir les meilleurs.

Qu'en d'autres pays, les académiciens se plaisent à couronner des confrères moins honorés prouve que ces immortels se jugent d'une classe supérieure ; les nôtres, au contraire, s'alignent à côté d'obscurs débutants. Saluons ce signe de modestie, doublé d'un signe de jeunesse.

En résumé, le système patronné par Roger Bodart est admirable. Toutes les tribunes sont pourvues, tous les amis sont servis. Ils seraient vraiment ingrats, les uns comme les autres, s'ils ne lui témoignaient pas leur reconnaissance. Quant à la tourbe des inconnus, il suffit d'en distinguer un de loin en loin. Et les voici bien sages en attendant d'accéder, eux aussi, au cercle des élus. Si comme l'aurait dit Buffon « le génie n'est qu'une plus grande aptitude à la patience », pourquoi n'essayeraient-ils pas à leur tour d'avoir du génie ? Et qu'ils marchent à la suite de Roger Bodart, notre guide à tous. Dans la mesure où, bien entendu, il est responsable de tout ce qui se fait pour ou contre nos lettres au Ministère de l'Education nationale et de la culture.

Mais s'il n'est pas responsable, pourquoi se fâche-t-il ?

ROGER AVERMAETE.